GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R
— — (sapin et/ou épinette blanche) R (S)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) R (E)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) R (P)
— — (pin rouge) R (PR)
— — (pin gris) R (PG)
— — (pin blanc) R (PB)
— — (mélèze) R (M)
— — (pruche) R P
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse) E
— — (aucune essence compagne prédominante) E (X)
— — (thuya occidental) E (T)
— — (sapin) E (S)
— — (pin gris) E (PG)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) E (P)
— — (pin rouge) E (PR)
— — (mélèze) E (M)
— — (sapin et/ou épinette) E (S)
— — (prédominance de l'épinette blanche) E (S)
— — (prédominance de l'épinette rouge) E (E)
Sapinière
— — (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (X)
— — (thuya occidental) S (T)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) S (E)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) S (P)
— — (pin rouge) S (PR)
— — (pin gris) S (PG)
— — (pruche) S (PR)
— — (mélèze) S (M)
— — (prédominance du sapin baumier) S (B)
Pinède à pin blanc
— — — (avec pin rouge) PB (PR)
— — — (épinette rouge) (le pin blanc occupant plus de 75% de la portion résineuse) PB (E)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PB (X)
— — — (avec thuya occidental) PB (T)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge) PB (E)
— — — (avec mélèze) PB (M)
— — — (avec pin gris) PB (PG)
— — — (avec pruche) PB (PR)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche) PB (S)
— — — (prédominance du pin blanc) PB p
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse) PR (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PR (X)
— — — (avec thuya occidental) PR (T)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge) PR (E)
— — — (avec mélèze) PR (M)
— — — (avec pin gris) PR (PG)
— — — (avec pruche) PR (PR)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche) PR (S)
— — — (prédominance du pin rouge) PR p
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse) PG (PG)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PG (X)
— — — (avec thuya occidental) PG (T)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge) PG (E)
— — — (avec pin blanc et/ou pin rouge) PG (PR)
— — — (avec pruche) PG (PR)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche) PG (S)
— — — (prédominance du pin sylvestre) PG p
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse) T (T)
— — (aucune essence compagne prédominante) T (X)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) T (E)
— — (mélèze) T (M)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) T (PR)
— — (pin gris) T (PG)
— — (pruche) T (PR)
— — (épinette blanche) T (S)
— — (plantation de thuya) T(T) p
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse) PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) PR (X)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) PR (E)
— — (mélèze) PR (M)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) PR (PR)
— — (pin gris) PR (PG)
— — (épinette blanche) PR (S)
— — (plantation de pruche) PR p
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse) M (M)
— — (aucune essence compagne prédominante) M (X)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) M (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) M (E)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) M (PR)
— — (pin gris) M (PG)
— — (épinette blanche) M (S)
— — (sapin et/ou épinette blanche) M (S)
— — (plantation de mélèze européen) M(E) p
— — (plantation de mélèze japonais) M(J) p
— — (plantation de mélèze laricin) M(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec mélèze	F1 (M)	F1 (M)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux blancs — avec épinette noire ou rouge	B1 (E)	B1 (E)
— — — avec pin blanc	B1 (P)	B1 (P)
— — — avec pin gris	B1 (PG)	B1 (PG)
— — — avec pin rouge	B1 (PR)	B1 (PR)
— — — avec mélèze	B1 (M)	B1 (M)
Bouleaux jaunes — avec épinette noire ou rouge	B2 (E)	B2 (E)
— — — avec pin gris	B2 (PG)	B2 (PG)
— — — avec pin blanc	B2 (P)	B2 (P)
— — — avec pin rouge	B2 (PR)	B2 (PR)
— — — avec mélèze	B2 (M)	B2 (M)
— — — avec résineux	B2 (R)	B2 (R)
Peupliers (vrais) — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Ostiériers résineux	O (R)	O (R)
Mélangés d'feuillus tolérants — avec résineux	M (R)	M (R)
Mélangés d'feuillus tolérants — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — (essences tolérantes) F
— — — (essences tolérantes) F1
— — — (sur station humide) F2
— — — (plantation) F p
Bouleaux à bouleaux blancs B
Bouleaux à bouleaux jaunes B p
Peupliers
Trembles — à bouleaux blancs PrB (B)
— — à bouleaux jaunes PrJ (B)
— — à pin gris PrG (P)
— — à feuillus d'essences tolérantes PrF (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes PrF (F)
Plantation de trembles Pr p
— — à bouleaux jaune PrJ p
— — de peuplier PrP p
— — de peuplier hybride PrH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

ORIGINE

Coupe totale 1
Coupe partielle 2
Chablis totaux 3
Épidémie sévère 4
Friche 5
Plantation p

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe jardinée
Cadence élevée
Brûlis partiel

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
0 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
40 "	41-60 "
60 "	61-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-50(ans)	50-30 (ans)
50-30 "	30-20 "
30-20 "	20-10 "
20-50 "	50-20 "
50-70 "	70-50 "

FORÊT INÉQUIENNE

Ji (jeune irrégulier) Peuplé à dominance de haut: sapinette, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Jv (vieux irrégulier) Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vi (vieux irrégulier) Peuplé à dominance de haut: sapinette, majorité des tiges entre 60 et 90 ans.
Vv Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 51%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (D) C3 c5 50 m
S — classe de pente
C — classe d'âge
D — perturbation
c — classe de densité
5 — sous groupe, d'essences
50 — groupement d'essences

R C5 (F4) D1
R — classe de pente
C — classe d'âge
(F4) — année de l'origine
D — perturbation
— classe de densité
— classe de densité
— type de couvert

21-M-3	21-M-2	21-M-1
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
21-L-14	21-L-15	21-L-16
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
21-L-11	21-L-10	21-L-9

U. SOND. 1
R.E. 3e*
M.R.C. 330 MONTMAGNY

21 L/15 N.E.

Divisions territoriales en date du : 1 /9/81
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres
Carte forestière { Photographie aériennes : 1980 / Année de publication : 1982 / Année de révision : }

FORÊT PRIVÉE

Dépôt légal - 2e trimestre 1983